Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 141 (2015)

Heft: 1: Récit des sols

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

INTERVENTIONS DÉSIRÉES!

La voix de la SIA compte et ses avis ont du poids. Cette influence résulte de l'engagement de ses nombreux expertes et experts sur les questions relatives aux politiques de construction et d'aménagement actuelles. Et les enjeux liés à l'avenir d'une culture bâtie de qualité appellent des prises de position auxquelles la SIA ne saurait se soustraire.

Les questions que le pays adresse à la SIA se multiplient, non seulement en raison de la taille de celle-ci, mais en vertu des compétences qu'elle fédère et des idéaux qu'elle représente. Cette recherche d'expertise est sans conteste une marque de succès! Succès qui oblige à expliciter encore plus pertinemment les conditions sociales, économiques et politiques indispensables au développement qualitatif du patrimoine bâti en Suisse.

Du tableau d'affichage au forum de discussion

Nos trois revues spécialisées TRACÉS, TEC21 et archi apportent une contribution notable à ce débat, y compris dans les pages SIA que vous avez sous les yeux et dont le nombre s'est considérablement accru au cours de la dernière décennie. Alors qu'en 2005, certains numéros de TRACÉS par exemple paraissaient encore sans aucune page SIA, la rubrique en comptera désormais trois dans chacun des 21 numéros annuels. Au niveau du contenu et de leur valeur informative, les pages SIA ont aussi énormément progressé. Plus proches il y a dix ans d'un «tableau d'affichage » annonçant principalement la mise en consultation de normes et les manifestations à venir, elles sont aujourd'hui devenues un important canal de diffusion politique pour la Société. Une évolution que nous devons en partie aux constants efforts du service Communication de la SIA et des rédacteurs et rédactrices des revues. ainsi qu'au soutien de la SEATU, éditrice des trois titres.

De l'organisation coordonnée de la sphère commune

Je suis bien conscient que les opinions divergent au sein de la SIA quant à l'opportunité et, le cas échéant, à la forme à donner aux interventions politiques de la Société. Je n'en reste pas moins persuadé que nous devons être présents et actifs dans l'arène politique. Je conçois en l'occurrence la politique comme l'organisation du vivre ensemble. J'ai également la conviction que notre essence com-



Stefan Cadosch président de la SIA (Photo Philip Bōni)

munautaire se manifeste pour une forte part dans le patrimoine bâti en Suisse. Or c'est précisément en raison de leur portée collective que l'architecture et les ouvrages d'art engagent une responsabilité sociale, donc politique, à laquelle la SIA se doit de répondre.

Comment cela se traduit-il pour l'agenda 2015 de la Société? D'ici mai, la SIA doit finaliser une prise de position univoque sur la deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. Une étape qui, outre que son contenu laisse encore à désirer, intervient beaucoup trop tôt selon la SIA. Ensuite, les Chambres fédérales ont décidé l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2019, puis de Beznau I et II en 2029 et 2031 au plus tard, ce qui représente quelque 15 % de la production énergétique suisse. Comme 46 % de l'énergie actuellement consommée l'est par le parc immobilier, il s'agit de continuer à réduire cette part. En ce qui concerne la valorisation de la culture architecturale, le bâti contemporain est certes en bonne voie d'être intégré au Message culture 2016-2019, mais là encore, il faudra répondre adéquatement aux voix qui s'élèvent soudain avec Patrimoine suisse pour contester cette inclusion. Enfin, nous ne saurions oublier que l'acceptation de l'initiative contre l'immigration dite de masse reste à l'ordre du jour : la SIA et ses membres doivent contribuer à une mise en œuvre inclusive du texte, avec des mesures d'accompagnement favorisant le recours aux réserves de spécialistes indigènes dans nos propres rangs.

Des responsabilités à rappeler

Finalement, il nous incombe de rappeler la collectivité à ses propres responsabilités. Par exemple envers la culture bâtie de notre pays, incarnée par les contributions majeures des architectes et des ingénieurs qui l'ont forgée. Nous devons résolument nous mobiliser en faveur de modèles d'honoraires et de procédures de passation des marchés équitables - revendications qui doivent non seulement engager la SIA, mais aussi chaque architecte et chaque ingénieur face à son maître de l'ouvrage. Il s'agit de faire respecter les principes de rétribution et d'attribution de mandats qui viennent d'être mis à jour dans les règlements sur les prestations et les honoraires (RPH) 102, 103, 105 et 108, ainsi que dans les règlements SIA 142, 143 et 144 sur les concours, les mandats d'étude parallèles et les offres de prestations. A l'exemple des communes argoviennes de Rothrist et Beinach l'an dernier nombre de maîtres de l'ouvrage font en effet preuve d'une très courte vue en se focalisant exclusivement sur les coûts, à l'exclusion de toute considération écologique, sociale, urbanistique ou architecturale, pour adopter une approche tout sauf responsable et durable sur le long terme.

Tout cela illustre suffisamment l'obligation pour la SIA et ses membres de relever, également au cours de l'année qui vient, le défi politique consistant à ne pas laisser la collectivité traiter l'aménagement de notre environnement à la légère. Que tous ceux et celles qui s'y engagent en soient cordialement remerciés ici!

Stefan Cadosch, architecte et président SIA



Durant 19 ans, Markus Gehri a dirigé avec engagement la collection de normes de la SIA. (Photo Philip Bōni)



Markus Friedli, responsable cantonal des constructions de Thurgovie, lui succède (Photo Mario Gaccioli)

MARKUS FRIEDLI, NOUVEAU RESPONSABLE NORMES

Passage de témoin: pendant près de vingt ans, Markus Gehri a dirigé le département des normes de la SIA, et tout mis en œuvre pour la collection des normes. L'architecte Markus Friedli, jusqu'à présent responsable cantonal des constructions dans le canton de Thurgovie, lui succède.

Responsable Normes et directeur adjoint, Markus Gehri a un jour décrit avec tendresse la collection des normes SIA comme « sa famille ». Visiblement fier, il s'est souvenu de l'histoire de plus de cent cinquante ans de cette collection et de ses nombreux « pères et mères » importants. Par son engagement dans le domaine des normes, il n'a cessé de prouver combien il se sentait lié aux objectifs de la SIA et s'investissait dans les projets de l'Association, non sans être critique à certains moments, à l'égard de « sa » collection des normes et, parfois aussi, la défendre avec toute la robustesse du chêne.

Une stabilité à toute épreuve

La stabilité du chêne a été plus d'une fois nécessaire pour ne pas perdre pied à une époque où régulation et normalisation sont, de manière générale, exposées à un fort vent contraire. Il a aussi fallu de la solidité et de l'endurance pour satisfaire aux nombreuses exigences variées imposées aux normes SIA et faire valoir l'importance de la normalisation pour la culture du bâti suisse. Si les normes de la SIA sont aujourd'hui des outils bien établis de la planification et de la construction suisses, c'est en grande partie grâce à lui. Pour Markus Gehri, le sens aigu des responsabilités et la marge de manœuvre des bureaux d'études font partie des points forts du système suisse.

Né dans le canton de Berne, Markus Gehri a d'abord suivi des études d'ingénieur civil à l'EPF de Zurich. Après avoir soutenu sa thèse, il a travaillé et vécu au Nigéria de 1982 à 1986, où il a supervisé la construction de ponts pour l'entreprise Bilfinger Berger. Il a ensuite été chargé de cours en « systèmes experts dans le bâtiment » à l'Université de Vienne (1988-1992), puis a créé et dirigé un cabinet de conseil à partir de 1991. En 1996, il est entré à la SIA en qualité d'« ingénieur chargé de dossiers au département technique ». Après quelque vingt ans de bons et loyaux services, Markus Gehri prend aujourd'hui une retraite bien méritée. La direction de la SIA et ses collègues du bureau lui adressent leurs meilleurs vœux et lui souhaitent de passer du bon temps.

De la Thurgovie à la Selnaustrasse

A compter de janvier 2015, Markus Friedli, architecte diplômé ETH/SIA/FAS, succède à Markus Gehri à la direction du domaine d'activité Normes et devient membre de la direction de la SIA. Il a été responsable cantonal des constructions du canton de Thurgovie de 1999 à 2014. Né en 1958, il a, après un apprentissage de dessinateur en bâtiment, suivi des études d'ingénieur HTL à Berthoud, puis a obtenu son diplôme d'architecte à l'EPF de Zurich. Markus Friedli a dirigé avec Matthias et Christoph Ackermann le cabinet d'architectes Ackermann & Friedli de 1993 à 1998. Il possède un remarquable réseau de relations dans le secteur de la planification et du bâtiment ainsi que dans les milieux politiques.

Son défi sera de poursuivre le développement de la collection attestée et reconnue avec les responsables de département Giuseppe Martino (Normes) et Michel Kaeppeli (Règlements), ainsi que de compléter, en l'étoffant, la «famille » des normes, en s'ouvrant à l'avenir et avec clairvoyance. En sa qualité de membre de la direction, il contribuera, par son expérience, au développement de la SIA et à ses services.

AFFILIATIONS À LA SIA DU 2^E AU 4^E TRIMESTRE 2014

Entre le 1º avril et le 31 décembre 2014, la SIA a accueilli 68 nouveaux membres bureaux et 25 succursales de bureaux déjà affiliés. 490 personnes ont rejoint la SIA à titre individuel. 101 étudiants ont obtenu le statut de membre étudiant. Au nom de la SIA, le comité et le bureau remercient leurs membres pour leur intérêt et leur confiance et souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivés.

Nouveaux membres région Romandie MEMBRES BUREAUX

DRGR ingénieurs conseils Sàrl, Orbe
fabric / ch, Lausanne
F. Rochat Atelier d'architecture Sàrl, Lausanne
HORS_CHAMPS espaces publics et ouverts, Lausanne
ISI Ingénierie et Sécurité incendie, Lausanne
sigma ingénierie et maintenance sa, Sion
WEL Consulting Sàrl, Orvin
M+B Zurbuchen-Henz Sàrl Architectes EPF SIA FAS,
Lausanne
Pierre-Marie Fornage SA, Monthey

Richter - Dahl Rocha & Associés architectes SA, Lausanne

SUCCURSALES DE BUREAUX
Pierre-Marie Fornage SA, St-Maurice
sigma ingénierie et maintenance sa, Lausanne

MEMBRES INDIVIDUELS Section Fribourg

Aeby Emile, Architecte HES/FAS/REG A, Fribourg
Aumann Patrick, Architecte HES/FAS/REG A, Villarepos
Ayer Patrick, Arch. dipl. EPF, Granges-Paccot
Clerc Alexandre, Arch. dipl. HES, Fribourg
Emery Stéphane, Architecte HES/FAS/REG A, Fribourg
Fuchs Martin, MSc EPF Ing. civil, Fribourg
Henchoz Adrien, Ing. dipl. civil EPF, Villars-sur-Glâne
Joye Brigitte, Arch. dipl. EPF, Bulle

Section Genève

Ammeter Laurent, Arch. dipl. ETS/REG A, Nyon Baud François, MAS Arch. HES-SO, Carouge GE Bourquin Marie-Laure, Arch. dipl. EPF, Genève Bruderer Jean-Baptiste, Arch. dipl. ETH, Vésenaz Calame Philippe, Ing. génie rural dipl. EPF, Thônex Carella Roberto, Dipl. Arch. HES, Genève Castroni Marco, Arch. dipl., Genève Du Pasquier Simon, Ing. civil dipl. EPF, Neuchâtel D'Egidio Luigi, Ingénieur civil HES-SO, Safnern Federico Maria Teresa, Arch. dipl./REG A, Genève Jimenez Amalia, MSc EPF Arch., Gaillard Lutz Jean-Pierre, Dipl. Arch. EPFL, Neuchâtel Marello Stefano, Dipl. Arch. HES, Vésenaz Martin Camara Sara, Arch. dipl., Chêne-Bourg Mas Durbec Vincent, Arch. dipl. DPLG, Genève Mikou Salwa-Roxane, Arch. dipl. DPLG, Paris Onesta Jean-Marc, Arch. dipl. D.P.L.G., Carouge GE Paskalev Dimitar, Architecte, Genève
Paven Hélène, Dipl. Arch. EPF, Genève
Pennacchioli Yannis, Architecte HES, Troinex
Péré Guerric, Arch. dipl. DPLG, Caluire
Pidoux Renaud, Architecte IAUG, Genève
Ruggiero Enrico, MA Ing. industriel, Veyrier
Schlunegger Bernard, Ing. REG A, Genève
Spicher Lionel, Arch. dipl. HES, Chêne-Bourg
Stefani Raffaele, MSc EPF Arch., Collonge-Bellerive
Tan Carlos, MA Architecture, Genève
Vazquez Muiño Manuel, Arch. dipl., Genève
Wang Ming-Bo, Arch. dipl. EPF, Shanghai
Zeller Adrian Richard, Arch. dipl., Genève

Section Neuchâtel

Douceron Charlotte, Arch. dipl., Ollon VD Mori Isabelle, Arch. dipl. EPF, Neuchâtel

Section Vaud

Aiulfi Dario, Dr., Ing. méc. EPF, Boussens Andreotti Olivier, Arch. dipl. IAUG, Lausanne Andrey David, Dipl. Arch. EPF, Lausanne Apothéloz Sébastien, Ing. génie rural dipl. EPF, Chavannesprès-Renens

Baer Benoît, MSc EPF Ing. civil., Moudon Baillifard Marc-André, Ing. méc. dipl. EPF, Yverdon Belotti Daniel, Ing. génie rural dipl. EPF, Rolle Besada César, Arch. dipl., Crans-près-Céligny Bucciol Yvan, MSc in Energy Systems EPF, Prangins Bujard Martial, Dr, Ing. phys. EPF, Villars-le-Terroir Burcher Philippe, Arch. dipl. ETSAB-UPC, Nyon Chevallay Cyril, MSc EPF Ing. civil, Saint Paul en Chablais Cocagne Olivia, Arch. dipl., Lausanne Comina Angelo, Dipl. Arch. Msc, Renens VD Concheiro Guisan Isabel, Arch. dipl., Lausanne Costa Antoine, MSc EPF Arch., Lausanne Cretegny Nicolas, Arch. dipl. HES, Lausanne Devanthéry Julien, Ing. dipl. HES, Missy Diserens Diego, MSc Arch, Lausanne Diserens Yves, Dipl. Ing. ETS, Payerne Dunant Jean-Christophe, Arch. dipl. EPF, Cully Franciosi Giuseppe, Geolog, dipl., Pampigny Friberg Thomas, Arch. dipl. EPF, Vevev Gailing Héloïse, Architecte DE, Lausanne Genetelli Olivier, Arch. dipl. EPF, Lausanne Gerber Sara, Dipl. Arch. EPFL, Lausanne Grandgirard Stéphane, MSc Arch. EPF, Lausanne Grange Céline, Phys. dipl., Lausanne Ilacqua Antonio, Arch. dipl., Santa Lucia del Mela Keller Patrick, Arch. dipl. EPF, Lausanne Lambiel Cédric, Ing. méc. dipl. EPF, L'Abbaye Le Roy Philippe, Arch. dipl. EPFZ, Nyon Lista Marisa, Arch. dipl. EAUG, La Tour-de-Peilz Longobardi Ettore, Architecte FSAI REG A, Lutry Lovato Florian, Ing. dipl. civil EPF, Lausanne Maggi Giovanni C. M., Arch. dipl., Cries Mikou Selma-Louise, Arch. dipl. DPLG, Paris Mastromatteo Alexandre, Arch. dipl. D.P.L.G., Morges Minon Sophie, Ing. civil dipl. EPF, Morges Moser Ronny, Ing. civil dipl. EPF, Lausanne Muller Alexis, Arch. dipl. D.P.L.G./REG A, Vevey Oswald Simone, MA Ing. du Territoire, Ecublens VD

Petit De Bantel Jean-Baptiste, Arch. dipl. D.P.L.G., Duillier

Riva Daniele, Arch. dipl./REG A, Lausanne
Rochat Florian, MSc EPF Arch., Lausanne
Rodrigues Eduardo, MSc Ing. HES-SO, Yverdon-les-Bains
Rufer Anne-Chantal, MSc Arch EPF, Zürich
Sailland Jean-Charles, Ing. civil ETS, Trélex
Schuster Miriam, Arch. dipl. HES, Lausanne
Sirvent Paul, Ing. dipl. civil UPV, Epalinges
Stauffacher Matteo, MSc Arch. EPF, Lausanne
Sterchi Sébastien, MSc EPF Arch., Prilly
Thizy Celine, Arch. dipl. EPF, Lausanne
Tomas Mello e Silva João, Ing. civil dipl., Lausanne
Trinh Ngoc Thanh, Dr. sc. tech., Ingénieur civil, Ecublens VD
Villat Jael, MSc EPF Arch., Lausanne
Vodoz Emmanuel, Arch. dipl. EPF, Lausanne
Zurbuchen Anna, Arch. dipl. EPF, Lausanne

Section Valais

Barszcz Katarzyna Joanna, Arch. dipl., Sion
Berrut Serge, Dipl. Ing. ETS, Troistorrents
Boisset Pierre, Ing. civil HES, Fully
Chavaudra Lydia, Ing. dipl. civil, Arbaz
Darbellay Bastien, Dr., MSc en géologie, Liddes
Filliez Ivan, Ing. for. dipl. ETH, Fully
Hugo Alain, Ing. civil HES, Saxon
Hugon Frédéric, Ing. génie rural dipl. EPF, Martigny
Meyer Francois, Architecte HES/REG A, Sion
Odermatt Christian, MA Arch. FHZ, Varen
Richard Julien, MSc Bau-Ing HES, Saxon
Venetz Philippe, Arch. dipl. HES/REG A, Sion

MEMBRES ÉTUDIANTS

Section Genève

Buberle Flora, Genève Fernandez Guillermo, Nice Gil Cédric, Le Grand-Saconnex Koularmanis Stéphane, Thônex Perret Maël, Genève

Section Vaud

Beltrami Valerian, Oppens
Domenger Thomas, Lausanne
Jaques Emanuelle, Vevey
Maruca Rosalba, Studentessa, Ecublens VD
Section Valais

Andereggen Andreas, Visperterminen

Informations

Contact pour membres et toutes personnes intéressées: Tél. 044 283 15 01, member@sia.ch SIA-Service pour membres bureaux: Tél. 044 283 63 63, contact@siaservice.ch www.sia.ch/siaservice

Consultation Eléments nationaux de la SN EN 206:2013

La SIA met en consultation le projet des éléments nationaux suivant:

- prSN EN 206/NE Béton Spécification, performances, production et conformité – Eléments nationaux NE à la norme SN EN 206:2013

Le projet est disponible sur le site internet de la SIA www.sia.ch/consultations.

Pour des prises de position nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire électronique qui peut être téléchargé au même endroit.

Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération les prises de position nous parvenant sous une autre forme (lettre, documents pdf).

Nous vous prions de nous transmettre vos prises de position sur le formulaire électronique jusqu'au 30 janvier 2015 à l'adresse suivante: VL206@sia.ch



Standards Minergie: Bases et exigences 3 février 2015, Genève, 13h30 – 18h00 Information et inscription: www.fe3.ch

Les règlements révisés sur les prestations et les honoraires

5 février 2015, Genève, 14h00 - 18h00 Code LHO18-15, information et inscription: www.sia.ch/form

Gestion des risques

6 février 2015, webinaire, 13h00 - 14h30 Code Web41-14, information et inscription: www.sia.ch/form

Règlement SIA 144

2 mars 2015, webinaire, 13h00 - 14h30 Code Web39-15, information et inscription: www.sia.ch/form

Gestion des partis prenants

3 mars 2015, webinaire, 13h00 - 14h30 Code Web42-15, information et inscription: www.sia.ch/form

Leadership en rénovation des bâtiments

5, 6, 13, 20, 27 mars 2015, Lausanne, 8h30 - 17h30 Code IEEF07-15, information et inscription: www.sia.ch/form

La norme SIA118 dans la pratique

16 et 17 mars 2015, Genève, 9h00 - 17h30 Code AB78-15, information et inscription: www.sia.ch/form